

Le Vilain Petit Canard

Le nouveau journal de la CGT Impôts – Trésor
« Ensemble pour être plus forts »



Rendez-vous Retraites 2010

Le congrès de la CGT a réaffirmé son attachement à la retraite à 60ans.

Invoquant le vieillissement de la population, le ministre du Travail a affirmé, que la seule issue permettant le maintien de la retraite par répartition était de « travailler plus longtemps ». Cela montre bien le sens qu'envisage de donner le gouvernement à sa réforme. Pourtant, il existe des solutions qui non seulement permettraient le maintien de la répartition, mais surtout conduiraient à des améliorations pour les retraités actuels comme pour les retraités futurs.

L'avenir des retraites appelle un tout autre niveau de débat, qui délaisse les affirmations péremptoires, voire les provocations formulées par les ministres au Sénat, en particulier à l'égard des fonctionnaires. Les fonctionnaires ne sont pas responsables des difficultés de financement de la retraite. C'est plutôt une politique qui privilégie toujours plus les dividendes des actionnaires au détriment de la protection sociale du plus grand nombre.

L'avenir des retraites appelle surtout une intervention lucide et déterminée des salariés pour faire en sorte que le rendez-vous 2010 ne se traduise pas par de nouvelles et importantes régressions sociales.

Pour connaître les propositions de la cgt, <http://www.cgt.fr/>

La chasse aux fonctionnaires est ouverte !

- **Après le tir à vue** sur les emplois qui a mis à mal nos conditions de travail :
 - 100 000 emplois de fonctionnaires supprimés depuis 2007,
 - 34000 suppressions sont encore prévues en 2010 dont 2569 à la DGFIP !
(Mais au fait, qui avait promis, moins de fonctionnaires, mais mieux payés ???);
- **Après le tir à vue** sur nos rémunérations avec une baisse de notre pouvoir d'achat depuis 2000 et + 0,5% pour solde de tout compte en 2010 !
- **Après le tir à vue** sur nos conditions de travail qui se détériorent au rythme des fusions, restructurations (mise en place des SIP), dégradent nos missions de services public ;

C'est notre statut de fonctionnaire qui est visé !

Avec un décret à paraître le 11 février, qui prévoit qu'un fonctionnaire refusant trois mutations pourra être mis en disponibilité et perdre ainsi son traitement. Des milliers de personnes seront concernées chaque année. Ce texte enterre la garantie de l'emploi des fonctionnaires, dans une période où le gouvernement engage une vaste restructuration des administrations.

Qui est concerné ? Uniquement les personnels civils de l'Etat, soit 2 134 000 fonctionnaires: magistrats, enseignants, agents des impôts, employés d'ambassades, de musées...

Et ce, dans un contexte où l'on sait que la mobilité forcée est la principale cause du malaise et de la crise des suicides à France Télécom.

Attention danger !

Avec le nombre important de restructurations de services qui se profilent, on va changer d'échelle et de très nombreux agents vont être concernés par les suppressions de postes. Il va être quasiment impossible, compte tenu de la raréfaction des postes vacants avec le non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux, de faire trois offres dans un périmètre géographique compatible avec la résidence habituelle. Plus de 100.000 suppressions nouvelles sont annoncées d'ici 2012.

Le statut est aussi et surtout garant de la neutralité des agents publics et de l'égalité de traitement de tous les citoyens. Il constitue un bien commun à toute la population.

La CGT, dans l'unité la plus large entend combattre ces projets rétrogrades qui portent atteinte aux principes fondamentaux de la Fonction publique.

Pour défendre notre statut, et notre système de retraite, une mobilisation massive de tous les salariés du privé comme du public est incontournable !

Campagne de Notation 2010 ATTENTION A L'ARNAQUE !!!

La campagne d'évaluation-notation 2010 va débiter. Elle ne remet toujours pas en cause un système dont les principes fondateurs vont à l'encontre de l'intérêt des personnels et d'une garantie pour le service public.

L'entretien d'évaluation- notation est un rendez-vous annuel important dans le déroulement de votre carrière :

- D'une part, il vous permet de donner votre point de vue.
- D'autre part, il conditionne le rythme de déroulement de votre carrière.

Au-delà du fait que le supérieur hiérarchique apprécie la manière de servir de l'agent, c'est bien la notation qui va impacter directement l'avancement ! Pour les listes d'aptitude, les comptes-rendus pèsent lourds dans les listes décidées par les directions locales.

Une variation négative lors des trois dernières années bloque toute promotion !

- Préparez votre entretien pour mieux vous défendre. La préparation permet d'anticiper les questions du notateur et d'apporter les arguments qui permettent de modifier sa position. N'hésitez pas à vous exprimer sur les objectifs qui vous sont assignés s'ils ne vous paraissent pas en cohérence avec votre charge de travail.
- Faites respecter les modalités de tenue de l'entretien, le notateur de 1^{er} degré doit signaler par écrit à l'agent la date de l'entretien au moins 48 heures à l'avance.

Enfin, Si le notateur met en avant la contrainte des quotas, cela ne doit pas nuire à votre notation. Si vous n'êtes pas en accord avec votre évaluation, exprimez le par écrit, vous avez un délai de 8 jours pour valider votre entretien.

Vous ne devez pas hésiter à formuler un recours en notation. Vos représentants syndicaux sont là pour vous accompagner, il y a des réserves pour le satisfaire.

Vous pouvez consulter les textes règlementaires sur notre site : www.tresor.cgt.fr/95/

Arrêtons le massacre des emplois publics !!!!!

Dans les services du 95, la situation des effectifs est sans précédent !

55 suppressions sont prévues pour le 1^{er} septembre 2010 !

A l'appel de la CGT et du SNUI, 70 agents des impôts et du trésor de Cergy ont manifesté pendant la pause méridienne devant la trésorerie générale puis devant la direction générale des finances publiques du département, en brandissant 55 silhouettes noires qui correspondent au nombre des suppressions d'emplois pour 2010. Ces suppressions d'emplois, 33 aux impôts et 22 au trésor, s'ajoutent à celles déjà nombreuses des années précédentes.



Alors qui peut croire que les 55 suppressions d'emplois promises à la DGFIP pour 2010 au nom de la RGPP, 2569 au niveau national, ne feront aucun dégât sur la vie des services, des conditions de vie au travail des agents et l'accomplissement des missions déjà largement délabrées !

Les agents, de ce fait, se trouvent de plus en plus dans l'incapacité de remplir correctement l'ensemble de leurs missions. Le fonctionnement même des services est menacé. Depuis 2007, la pression sur les agents n'a pas cessé d'augmenter et les charges de service deviennent insupportables. Les agents souffrent de la perte de sens de leur travail, d'un management obsédé par la satisfaction des indicateurs. Face à tout cela et à l'absence d'écoute à leurs difficultés, c'est légitimement que la colère s'exprime !

Les organisations syndicales, avec les agents s'opposent fermement aux suppressions d'emplois. Les 70 agents présents au rassemblement sont allés remettre au Directeur des services fiscaux, une pétition signée par plus de 450 agents du département pour exiger l'annulation des suppressions d'emplois pour 2010.

Le 21 janvier 23% des agents de la DGFIP étaient en grève et en manifestation en convergence avec l'ensemble des agents de la fonction publique !



Conditions de travail

Connaître et reconnaître les situations de travail génératrices de «mal vie» est essentiel pour oeuvrer en intelligence à leurs transformations !

Nous sommes tous acteurs pour participer à cette transformation du droit au «bien travailler»!

Cela a commencé par ce que les employeurs appelaient «la chasse aux temps morts». Ces moments de répis où les salariés peuvent penser leur travail. Même dans les travaux les plus répétitifs avec des cycles très réduits, ces temps sont essentiels. Quelle que soit la catégorie professionnelle, la disparition de ce temps de penser tend à transformer les agents en robots et/ou en ordinateurs. C'est ainsi que naissent les conflits entre notre pensée et nos actes, que nous ne maîtrisons plus !

En cas de problème ou de question, n'hésitez pas à contacter vos représentants syndicaux dont les coordonnées figurent sur notre site départemental www.tresor.cgt.fr/95/

LA TAXE PROFESSIONNELLE

■ Principales impositions en France en 2007 (en millions d'euros)

Taxe sur la valeur ajoutée	161.122
Impôt sur les sociétés	62.466
Impôt sur le revenu	54.183
Taxe professionnelle et taxes annexes	33.633
Taxe foncière sur les propriétés bâties et taxes annexes	26.724
Taxe d'habitation	15.759
Taxe sur les salaires	10.572
Impôt de solidarité sur la fortune	4.418
Imposition forfaitaire annuelle	1.712
Taxe foncière sur les propriétés non bâties et taxes annexes	1.220
Impôts au profit des collectivités locales	

Source : www.impots.gouv.fr

idé REUTERS

TAXE PROFESSIONNELLE SUPPRIMEE, AIE AIE LES USAGERS VONT TRINQUER

Ca y est, c'est fait, le 29 décembre 2009, le Conseil Constitutionnel a validé la suppression de la taxe professionnelle. L'évènement se fête surtout au sein des collectivités locales qui voient leurs craintes se concrétiser.

Le 29 décembre est en réalité un jour triste, celui où s'illustre une fois de plus la réalité d'une société où l'intérêt de la population est oublié au profit des intérêts politiques et financiers.

Rappelons que la TP (impôt dû chaque année par les personnes physiques ou morales qui exercent en France une activité professionnelle non salariée) sert à financer le budget des communes, des départements et des régions, ainsi que d'autres organismes, telles les chambres de commerce et d'industrie, ou la chambre des métiers.

Aujourd'hui, les entreprises et les ménages représentent chacun pour moitié le budget des collectivités.

Une question s'impose donc : COMMENT VONT ETRE FINANCEES LES COLLECTIVITES LOCALES DORENAVANT ?

Le gouvernement substitue à la TP, une contribution économique territoriale composée d'une cotisation foncière des entreprises et d'une cotisation sur la valeur ajoutée; mais des aménagements sont déjà prévus pour réduire les impôts dus.

C'est certain, cette contribution ne paliera pas tout le manque à gagner pour les collectivités.

Privées des ressources nécessaires, les collectivités n'auront que deux choix possibles:

- Augmenter les autres impôts locaux et se seront les usagers qui compenseront la perte d'argent
- Confier à des entreprises marchandes un certain nombre de services publics comme les crèches, les cantines... et se seront les usagers qui compenseront la perte d'argent.

De plus, il n'est décevant pas normal que les entreprises locales qui jouissent elles aussi des infrastructures municipales ne participent pas financièrement à l'entretien de celles-ci.

SOLIDARITE OBLIGE.

Rappelons quelques mesures pour augmenter les recettes du budget de l'Etat :

- Suppression du bouclier fiscal : 14 milliards
- + Lutte contre l'évasion fiscale : 50 milliards
- + Lutte contre la fraude fiscale et sociale : 40 milliards
- + Suppression des exonérations de cotisations sociales : 30 milliards (demande formulée aussi par la Cour des Comptes).
- + Réduire les niches fiscales : 70 milliards

Le total représente 204 milliards de recettes supplémentaires.

Le déficit du budget de l'Etat en 2009 sera d'environ 130 milliards. Cherchez l'erreur ...

PANDEMIE

DES LECONS DOIVENT ETRE TIREES : LA CGT RECLAME UN VERITABLE BILAN

Suite à l'agitation et l'incompétence gouvernementale, les agents de la DGFIP ont encore encaissé... les mauvais coups !

Aujourd'hui, il faut s'interroger sur le rôle et le cadre d'intervention des fonctionnaires dans les centres de vaccination du Val d'Oise.

Il n'est pas question pour la CGT d'accepter que les personnels, au nom d'une démarche de «solidarité nationale», aient été contraints à exercer des fonctions qui sortent de leur cadre normal d'activité en faisant fi de leurs droits et garanties.

Or le nombre de réponses apportées aux interrogations des agents étaient inacceptables et nombreuses sont encore les questions qui restent sans réponse aujourd'hui. Il en est ainsi notamment du régime juridique des personnels réquisitionnés et des modalités de la rémunération des personnels ou de leur remboursement de frais.

Dès la première réunion avec les syndicats nationaux le 7 septembre 2009, la DGFIP avait convenu d'une réunion post pandémie pour tirer un bilan de son dispositif. Aujourd'hui, la CGT demande des comptes :

Combien de fonctionnaires ont été réquisitionnés et combien d'ETPT cela représente-t-il dans notre département ?

Quelles leçons de gestion sont à tirer de la volontaro-réquisition des personnels ?

Quelles conséquences budgétaires pour la DGFIP ?

Combien a coûté la mise à disposition de personnel et la protection sanitaire des agents dans les services (masques, désinfection) ?

Quelles conséquences dans le fonctionnement des services et de l'accueil au public ?



Jean-François Kahn le disait tout récemment : « Nicolas Sarkozy est le président du pouvoir d'achat. Au moins celui du PDG d'EDF ». En effet, Mr PROGLIO gagne 140 fois le salaire de base d'un salarié d'EDF. Il touche en 4 mois ce que toucherait un smicard au bout d'un siècle.

Interrogé sur cette légère « disproportion » Mr SARKOZY s'est exclamé : « Cette différence de revenus est très importante pour un salarié qui est au SMIC mais qu'est-ce que vous voulez que je fasse ! ».

8 millions de français avaient, en 2007, moins de 910 € par mois et la moitié des français disposaient de moins de 1 500 €

COUP DE GUEULE !

Combien de fois avons-nous été apostrophé par un collègue nous lançant de manière ironique voire méprisante un tonitruant : « *Mais à quoi servent donc les syndicats ?* »

Combien de fois avons-nous été énervés ou blessés par ces remarques acerbes et désobligeantes !

Nous sommes, bien évidemment, perfectibles et nous devons, entre autre, améliorer sensiblement notre communication qui s'avère peu lisible pour beaucoup d'entre vous.

Pour autant les syndicats travaillent encore et toujours dans une réflexion continue. Ils vous défendent dans les CAP, les CTP et n'ont d'autre ambition que de créer une société plus juste, plus solidaire, plus humaine, plus égalitaire et plus fraternelle.

Mais pour gagner des points et avancer nous avons, plus que jamais, besoin de vous, de vos connaissances, de vos avis, de votre présence.

Souvenons-nous : les acquis importants de sont gagnés par la mobilisation massive des salariés dans des grandes luttes.

Certains nous disent avoir subi quelques désillusions dans les combats passés et se sentent découragés. Nous les comprenons, bien sûr, mais, à l'heure où nos sociétés capitalistes prônent l'individualisme à outrance comme valeur fondamentale, il faut poursuivre la lutte encore et toujours.

Il ne peut y avoir ceux qui essaient de bouger les lignes et ceux qui attendent sagement qu'on les bouge pour eux.

Qui peut s'enorgueillir des malheureux 0,5 % d'augmentation que nous aurons en 2010 et qui seront à nouveau reconduits en 2011 ? Où se situe l'espoir dans tout ça ? Qui peut se satisfaire des suppressions d'emplois constantes et désastreuses au niveau des conditions de travail et de l'humain ?

Alors changeons ! Changeons nos états d'esprit ! Et bougeons !

Que cette nouvelle année soit celle d'un renouveau dans les actions et la solidarité

LES FONCTIONNAIRES PERDUS FACE A LA REFORME DE L'ETAT

"Très dur constat pour l'Etat, prompt à sermonner les entreprises sur la souffrance au travail: selon l'étude (sondage TNS), les agents de la fonction publique d'Etat sont la catégorie la plus critique à l'égard de leur employeur. Seuls 12 % des agents estiment avoir une relation de qualité avec leur administration (contre 29 % des salariés du privé) et la défiance est généralisée (ils sont 26% à juger que leur employeur se soucie de leur avenir).

Le niveau de satisfaction est faible sur la reconnaissance des efforts fournis et atteint même un niveau étonnamment bas sur la sécurité de l'emploi, 63 %. En clair, plus d'un agent sur trois craint pour son emploi! C'est un nouveau signe de l'ampleur du malaise né de la réforme de l'Etat (RGPP). Mobilité accrue, individualisation des salaires, réorganisation, rationalisation, passage d'une logique de corps à une logique de métiers :

L'Etat vante sa "modernisation" et la "responsabilisation" des agents quand ces derniers dénoncent la "régression" du service public et la "fragilisation" de leur statut. Le mal-être se nourrit aussi de l'inflexibilité de l'Etat malgré les mouvements de protestation répétés depuis deux ans. Durant la crise, les fonctionnaires n'ont rien obtenu, ni revalorisation salariale, ni ralentissement des réformes, ni moratoire sur le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Au contraire, l'Etat reste bien décidé à accélérer le rythme de la RGPP."

L'humanité ? Le peuple? Non, ce texte est le contenu quasi-intégral (jusqu'au titre!) d'un article des échos, hebdomadaire économique très libéral et peu suspect de sympathies envers la CGT! Il y a des constats que nous ne sommes donc pas seuls à faire.



Document Unique

La réunion plénière DGFIP sur le document unique du 25 janvier 2010 avait pour objectif de présenter un document commun Impôts/Trésor sur les risques professionnels.

Il s'avère que suite au recensement des risques effectués par nos chefs de services auprès de l'ensemble des agents du département, les risques évoqués le plus fréquemment sont les risques **psychosociaux** (stress, mal-être...), et ce tant dans la filière fiscale que dans la filière gestion publique.

Le DSF et le TPG s'engagent à traiter ces risques en priorité par le plan de prévention du document unique.

L'ensemble des représentants du personnel en CHSCT ou CTP locaux reste particulièrement vigilant tant à la prévention des risques professionnels qu'à leur élimination.



Solidarité Haiti

Au delà de l'urgence de l'aide humanitaire immédiate, les syndicats plaident en faveur d'une aide qui permettent au pays de sortir de sa pauvreté.

Vous pouvez adresser vos dons à

**Avenir Social
263 rue de Paris
case 419
93514 Montreuil cédex**